

MME MAINA THORAVAL  
 8 BIS AVENUE CARNOT  
 94100 ST MAUR DES FOSSES

**Valable \* pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020**

Contrat Multirisque Professionnelle : 175715320 M 001

BPCE IARD atteste que MME MAINA THORAVAL est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus complété par l'intercalaire "Activités médicales et paramédicales" pour l'activité suivante :

- METIERS DES ACTIVITES PARAMEDICALES  
 DIETETICIEN (NE)

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
<b>RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT :	8 000 000 €
- Dommages corporels	8 000 000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs
<b>RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE</b>	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT :	8 000 000 € limité à 15 000 000 € par année d'assurance
- Dommages corporels	8 000 000 € limité à 15 000 000 € par année d'assurance
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € pour les dommages immatériels consécutifs limité à 1 500 000 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance

N° de client : 175715320 M  
Nom : MME MAINA THORAVAL

DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

**La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager BPCE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.**

\* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 12 octobre 2020  
Pour BPCE IARD

*Attention : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.*



Stéphane Duroule  
Président du directoire

N° de client : 175715320 M  
Nom : MME MAINA THORAVAL

## MENTIONS LEGALES

**Assuré par :**

**BPCE IARD**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 50.000.000 euros entièrement versé  
401 380 472 RCS NIORT - Code APE : 6512 Z  
N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472  
Entreprise régie par le code des assurances  
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY  
Adresse postale : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 9.

**Distribué par :**

**BRED BANQUE POPULAIRE**

Société anonyme coopérative de banque populaire au capital de  
995 424 562 euros dont le siège est à 18 QUAI DE LA RAPEE  
75604 PARIS Cedex 12,  
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le  
numéro 552 091 795.  
Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro  
07 003 608.

S'agissant de l'immatriculation à l'ORIAS, vous pouvez vérifier cette  
information auprès de l'ORIAS dont le siège est situé au 1, rue Jules  
Lefebvre 75009 PARIS, ou sur son site internet : [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

Nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler  
exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Pour autant,  
notre recommandation ne prétend pas résulter d'une analyse exhaustive de  
l'ensemble des contrats d'assurance offerts sur le marché. Le nom des  
entreprises d'assurance avec lesquelles nous travaillons, peut vous être  
communiqué, à votre demande. Pour toute information ou réclamation, sont  
à votre disposition :

- votre Conseiller habituel,
- le service Réclamations Clients de votre Banque (dont l'adresse est  
mentionnée ci-dessus),
- le médiateur de la banque,
- ou L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution 4 place de Budapest  
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09